

I. Accéder à la page d'authentification.

- Allez sur le site du collège onglet « Argos » rubrique « Parents/Elèves »



The screenshot shows the login page for Scolarité Services. On the left is the logo with the text "SCOLARITÉ SERVICES". Below it, a welcome message reads: "Bienvenu(e) sur Scolarité Services qui vous propose services en ligne scolarité de vos enfants." To the right, there are two input fields: "votre identifiant" with the placeholder "Saisissez un identifiant" and "votre mot de passe" with the placeholder "Saisissez un mot de passe". Below these fields is a purple "VALIDER" button. Underneath the button are two links: "identifiant oublié ?" and "mot de passe oublié ?", each with a right-pointing arrow. A callout box with a purple border points to the "identifiant oublié ?" link, containing the text "Lien de récupération de l'identifiant Téléservice".

Saisie de votre adresse

🔑 Attention, Il s'agit de

celle que vous avez renseignée lors de la création de votre compte.

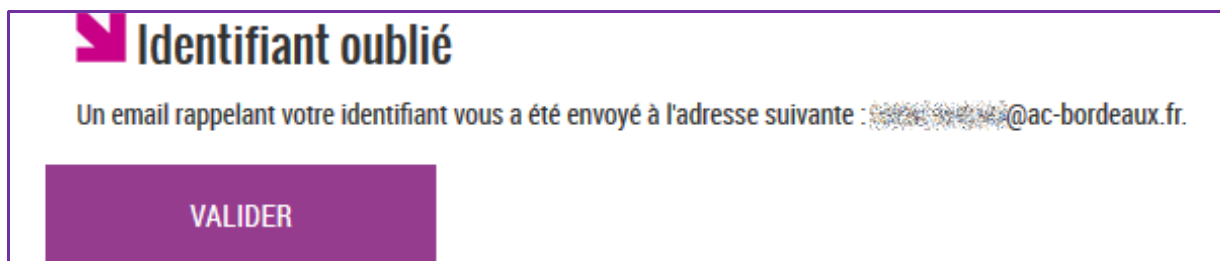


The screenshot shows the "IDENTIFIANT OUBLIÉ" page. On the left is the "SCOLARITÉ SERVICES" logo. The main heading is "Identifiant oublié". Below it, the text says "Veuillez saisir les informations suivantes :". There is a single input field labeled "votre adresse mail*". A callout box with a purple border points to this field, containing the text "Saisir votre adresse mail". Below the input field, it says "*Champ obligatoire". At the bottom, there are two purple buttons: "VALIDER" and "ANNULER".

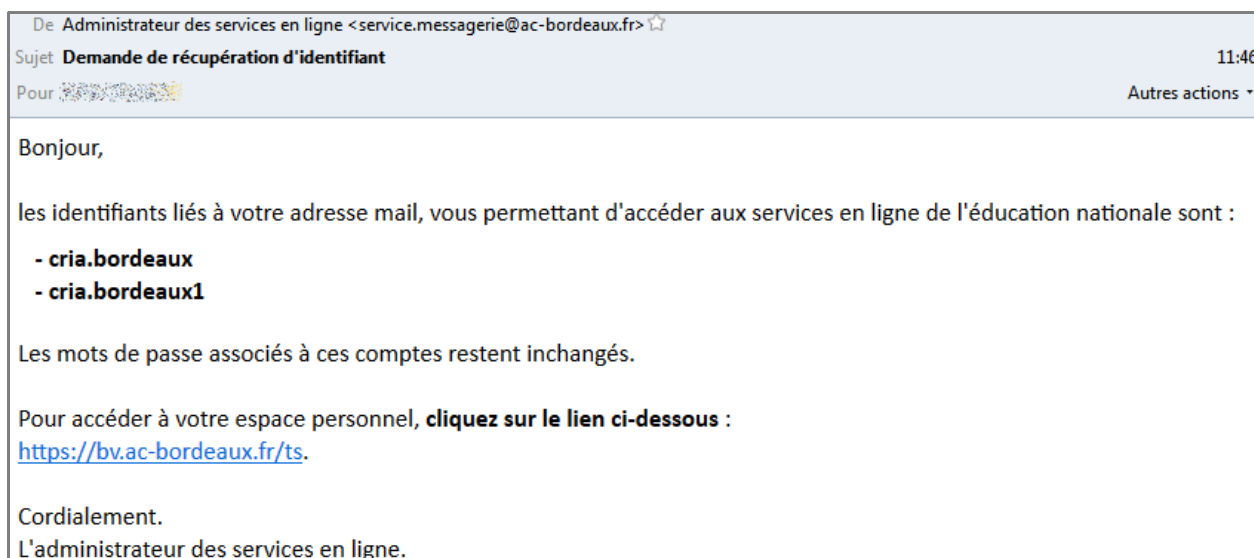
La validation de cette saisie débouche sur deux résultats possibles, adresse mail reconnue ou non reconnue.

II. Adresse mail.

a) - Reconnue :



Si l'adresse mail est valide, un email vous est alors envoyé avec la liste complète des comptes rattachés à cette adresse mail comme ci-dessous.



b) - Non reconnue :

Les informations associées à votre compte ne permettent pas de répondre à votre demande. Merci de contacter votre établissement.

Si vous n'arrivez pas à vous auto-dépanner, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a remis la notification de compte Téléservices.